



SYndicat MIxte des rivières du SOrnin et de ses Affluents
Siège : 12, rue Jean Morel - 42190 CHARLIEU
Bureaux : 50, route de St Denis - 42190 CHARLIEU
Tél. : 04.77.60.97.91

COMITE SYNDICAL DU 29 MARS 2016 A 9H30 à Charlieu

COMPTE RENDU

Date de convocation : 18/03/2016
Lieu : Siège de Charlieu Belmont Communauté

Membres présents (9) :

ARRIAT Marie-Noële	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
MALHERBE Pascale	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
LAMARQUE Michel	(Charlieu Belmont Communauté)
DURIAU Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
VALORGE René	(Charlieu Belmont Communauté)
PALLUET Joël	(Charlieu Belmont Communauté)
THOMAS Robert	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
AUGAGNEUR Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
CHENAL Gérard	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)

Autres présents :

MONTARDE Daniel	(Communauté de communes du Haut Beaujolais)
DERIGON Jérôme	(technicien de rivière - SYMISOA)
DECHAVANNE Céline	(Chargée de mission - SYMISOA)

Excusés :

LAPALLUS René	(Charlieu Belmont Communauté)
CANNET Michel	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
GRISARD Bernard	(Communauté de communes du Pays Clayettois)
DAUBARD Christian	(Communauté de communes du Canton de Chauffailles)
AUVOLAT Pierre	(Communauté de Communes du canton de Semur)
LACROIX Jérémie	(Charlieu Belmont Communauté)
MATRAY Jean-Luc	(Charlieu Belmont Communauté)

Mme ARRIAT, 1^{ère} vice-présidente, accueille les délégués. Elle présente les excuses de M. LAPALLUS, absent pour raison de santé et dresse la liste des excusés.

1- Approbation du compte-rendu du comité syndical du 11 février 2016

Le compte rendu n'appelle aucune remarque.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

2- Compte administratif 2015 et affectation des résultats

Le compte administratif 2015 est parcouru en détail (cf document annexé au compte rendu).

Il laisse apparaître les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	552 270,50 €	468 851,84 €
Recettes	520 979,39 €	533 235,88 €
Résultat de l'exercice 2015 :	- 31 291,11 €	64 384,04 €
Rappel du résultat de l'exercice 2014 :	281 790,51 €	-218 760,68 €
Part affectée à l'investissement 2015 :	- 41 984,17€	
Résultat de clôture 2015 tenant compte du résultat 2014	208 515,23 €	-154 376,64 €
Reports en dépenses (RAR 2015)		11 484,45 €
Reports en recettes (RAR 2015)		163 001,60 €
Résultat de clôture réel	208 515,23 €	-2 859,49 €

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des présents.

Il est proposé d'affecter les résultats de la manière suivante :

- En réserve : 2 859.49€ en recettes d'investissement au compte 1068
- Report en recettes de fonctionnement : 205 655.74€ au compte 002
- Report du déficit d'investissement : 154 376.64€ au compte 001

Cette affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des présents.

3- Budget 2016

La proposition budgétaire est présentée en détail aux délégués (cf. document annexé au compte rendu). Elle s'établit globalement ainsi :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	771 217.96 euros	771 217.96 euros
Investissement	802 299.05 euros	802 299.05 euros
TOTAL	1 573 517.01 euros	1 573 517.01 euros

Les délégués adoptent le budget 2016 à l'unanimité.

4- Demandes de subventions

- ⊗ Travaux de restauration du Pontbrenon à Coublanc (Mise en défens + effacement d'ouvrages)
1km de cours d'eau à mettre en défens, avec abreuvoirs et passerelles – 3 ouvrages à effacer
Budget : 104 500€ HT
Subvention attendue de la Région Bourgogne : 26 850€
Subvention Agence de l'eau attribuée : 52 250€

Les délégués valident à l'unanimité la demande de subvention à transmettre à la Région Bourgogne Franche Comté.

- ⊗ Effacement des 2 seuils à St Maurice les Châteauneuf 'Les Charmières' et 'Ancienne Usine'

Objet	Montant €TTC	Taux AdE	Sub AdE	Taux FEDER	Sub FEDER	Autofinancement
Travaux d'effacement	28 247,40	80%	22 597,92	20%	5 649,48	0,00
Etude géotechnique	1 440,00	50%	720,00	50%	720,00	0,00
Analyses IBG état initial	4 212,00	60%	2 527,20	40%	1 684,80	0,00
Vidéo	3 987,60	50%	1 993,80	30%	1 196,28	797,52
TOTAL	37 887,00 €		28 270,92 €		9 130,56 €	797,52€

Les délégués valident à l'unanimité les demandes de subventions à transmettre à la Région Bourgogne Franche Comté et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

- ⊗ Postes 2016 auprès de la région Bourgogne (fonds FEDER) : Subvention sur les postes de chargée de mission et technicien de rivière
Budget présenté : 121 000€
Dépense retenue : 49 822 €
Taux de subvention attendue : 20% (60% Agence de l'Eau)
Montant de subvention attendue : 9 957.88€

Les délégués valident à l'unanimité la demande de subvention à transmettre à la Région Bourgogne Franche Comté.

- ⊗ Prestation de la CA71 pour le PAEC Sornin Brionnais
Réalisation des diagnostics d'exploitation (5 pour la campagne 2016 – 50 pour fin 2016)

Montant prévisionnel : 6 630€ TTC pour les 5 diagnostics d'avril 2016 (sous réserve de validation par la CA71)

32 460€ pour les 50 diagnostics de juin à décembre 2016 (sous réserve de validation CA71)

Subvention à solliciter auprès de l'Agence de l'eau : 80% avec des coûts plafonds (montants attendus : 4 000€ / 23 200€)

Les délégués font remarquer que le SYMISOA finance donc sur fonds propres une partie des diagnostics nécessaires à l'engagement de MAEC sur la partie Saône et Loire, et qu'il est important de le faire savoir auprès des exploitants qui sont souvent critiques vis-à-vis du SYMISOA.

Les délégués valident à l'unanimité la demande de subvention à transmettre à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

5- Attribution de marchés

3 consultations ont eu lieu concernant les travaux d'effacement des 2 seuils de St Maurice (appel d'offres national), les analyses IBG du site avant travaux et la réalisation d'une vidéo (avant/pendant/après travaux) (consultation directe des prestataires locaux). Les résultats de ces consultations ont été soumis à la CAO du 22 mars qui propose de retenir les prestataires suivants :

Travaux d'effacement :

	2TPE	COGNAC EUROVIA	TPCHAVANY TP ONF	+ G.BOUHET
SEUIL SB44 (ANCIENNE USINE)				
TOTAL € HT	39 521,20	45 026,00	14 597,00	14 200,00
SEUIL SB45 (LES CHARMIERES)				
TOTAL € HT	24 099,80	24 514,00	8 942,50	7 919,00
TOTAUX € HT	63 621,00	69 540,00	23 539,50	22 119,00
TOTAUX € TTC	76 345,20	83 448,00	28 247,40	26 542,80
NOTE PRIX (60%)	2.09	1.91	5.64	6
NOTE TECHNIQUE (40%)	2.80	4.00	4.00	2.80
NOTE GLOBALE	4.89	5.91	9.64	8.80
CLASSEMENT	4	3	1	2

Analyses IBG :

	EUROFINS			CARSO		
	Coût unitaire HT	Quantité	Total HT	Coût unitaire HT	Quantité	Total HT
Frais administratifs	0,00 €	1	0,00 €	0,00 €	1	0,00 €
Frais de déplacement	180,00 €	1	180,00 €	0,00 €	1	0,00 €
Prélèvement	148,00 €	5	740,00 €	250,00 €	5	1 250,00 €
Analyse	473,00 €	5	2 365,00 €	530,00 €	5	2 650,00 €
Interprétation des résultats	45,00 €	5	225,00 €	0,00 €	0	0,00 €
		TOTAL €HT	3 510,00 €		TOTAL €HT	3 900,00 €
		TOTAL €TTC	4 212,00 €		TOTAL €TTC	4 680,00 €

Réalisation d'une vidéo :

	TV&CO (42530 St Genest de Lerpt)			CAPT'IMAGE (71800 LA CLAYETTE)			ALTUS FOCUS (42300 ROANNE)		
	Coût unitaire HT	Quantité	Total HT	Coût unitaire HT	Quantité	Total HT	Coût unitaire HT	Quantité	Total HT
<i>rendu annoncé</i>	<i>vidéo de 3 min</i>			<i>vidéo de 5 à 6 min</i>			<i>vidéo de 3 à 4 min</i>		
travail préparatoire				120,00 €	1	120,00 €			0,00 €
prise de vue sol (en jour)	1			231,00 €	2	462,00 €			0,00 €
prise de vue drone (en 1/2 j)	4			1 056,00 €	2	2 112,00 €	650,00 €	3	1 950,00 €
matériel (en j)				410,00 €	2	615,00 €			0,00 €
montage (en j)	4			670,00 €	1	670,00 €	1 200,00 €	2	1 800,00 €
support (DVD)	2			1,00 €	2	2,00 €			0,00 €
support (videoHD)				6,60 €	1	6,60 €			0,00 €
	TOTAL €HT	4 250,00 €		TOTAL €HT	3 987,60 €		TOTAL €HT	3 750,00 €	
	TOTAL €TTC	5 100,00 €		TOTAL €TTC	3 987,60 €		TOTAL €TTC	4 500,00 €	

A l'unanimité, les délégués décident d'attribuer :

- le marché de travaux à CHAVANY TP pour un montant de 28 247.40€TTC
- le marché d'analyses IBG à Eurofins pour un montant de 4 212€TTC
- le marché de réalisation d'une vidéo à Capt'image pour un montant de 3 987.60€TTC

6- Questions diverses

- ⊗ Les délégués sont informés de l'absence de M. LAPALLUS pour des raisons de santé pour plusieurs semaines. Il est décidé de maintenir la réunion du 25 avril (délégués du SYMISOA + présidents de Communautés de communes), au cours de laquelle le projet chiffré de prochain contrat de rivière sera présenté, avec les différentes options qui se présentent. Une réunion de bureau préparatoire est prévue le 18 avril à 9h30 dans les bureaux du syndicat.
- ⊗ Les délégués sont informés que la marche gourmande organisée à Charlieu par l'AOP Charollais est prévue le dimanche 28 août.
- ⊗ La prochaine CAO est fixée au 25 avril, 16h à la CC de Chauffailles (après la réunion de travail sur le prochain contrat de rivière)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

Compte rendu affiché le :
31 MARS 2016

Pour le Président,
Le Vice-Président



